

ACTION DE FORMATION

LIEU

Arradon
Ploemeur
Rennes

DUREE

2 jours
14 heures

TARIF

400€

PUBLIC

Personnel non
enseignant des
établissements
scolaires privés du
Morbihan

PRE-REQUIS

Aucun

Accessible TH

OBJECTIFS

- Définir les notions autour du risque psycho-social (RPS)
- Identifier les risques et opportunités de la prévention des RPS
- Distinguer les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention
- Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'actions de prévention

PROGRAMME ET CONTENU

Définir les notions autour du risque psycho-social

- Reconnaître ce qui relève du RPS
- Expliquer les enjeux autour du risque psycho-social

Identifier les risques et opportunités de la prévention des RPS

- Le cadre juridique et obligations légales autour du risque psycho-social
- Estimer le bénéfice-risque à la mise en place d'une démarche de prévention du risque psycho-social

Distinguer les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention

- Déterminer l'objectif de la démarche
- Diagnostiquer les facteurs de risque psychosocial dans son établissement

Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'actions de prévention

- Identifier les axes prioritaires
- Analyser les situations concrètes de travail
- Passer du diagnostic au plan d'actions

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

Dynamique collective : expression des attentes et questions des participants, études de cas à partir de situations professionnelles vécues, mise en situation, analyse de pratiques

EVALUATIONS

Auto-évaluation et/ou questionnaire à choix multiples
Questionnaire de satisfaction

Arep 56 – Siège social : Campus du Vincin 3, allée des Fougères 56610 Arradon

Siret 814 609 442 00011 – 02.97.69.00.44 – site.vannes@arep56.fr

Contact : **Manon GUILLOTIN** - 07.86.77.28.04 - m.guillotin@arep56.fr

Gaëla GUERY - 07.86.77.28.04 - g.guery@arep56.fr